

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 28 (1971)
Heft: 10

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Alpinisme J + S Cours no 36 pour monitrices et moniteurs du 3 au 11 juillet 1971, cabane Bordier

En ce samedi ensoleillé du 3 juillet 1971, ce ne sont pas moins de 40 jeunes filles et jeunes gens de toute la Suisse qui se retrouvent sur la modeste place de parc du petit village de Ried. Pourquoi cette rencontre? Tout simplement pour suivre un cours de monitrices et moniteurs J+S de 9 jours à la cabane Bordier.

Après les souhaits de bienvenue et les formalités d'usage, le chef de file nous invite à gagner rapidement la cabane, toujours sous un soleil radieux. Peu de mots sont échangés durant l'épreuve de montée, car le sentier est raide et l'atmosphère surchauffée fait ruisseler les fronts; néanmoins le sourire apparaît sur les visages, laissant présager une très belle semaine. A la cabane, nous sommes chaleureusement accueillis par le directeur du cours, M. Charles Wenger, qui ne chôme pas puisque tout est soigneusement organisé et préparé dans le détail. Le temps de se désaltérer d'un bon bol de thé chaud et déjà nous prenons possession de nos places au dortoir ainsi que d'un matériel alpin complet. Après le souper, la soirée se passe dans le calme; nous recevons les directives pour le lendemain, puis il nous est loisible de faire plus ample connaissance en liant conversation avec les membres des différentes classes suisses allemande, tessinoise et romande.

L'ambiance de ce premier jour de cabane fut des meilleures: ambiance de franche camaraderie, d'entraide et de travail. Elle ne fera que s'accroître durant la semaine, stimulés que nous étions par un temps splendide, le programme varié et précis et surtout par les responsables, directeur et guides, qui ont réussi brillamment à nous intéresser et à animer ce cours.

Dès dimanche matin, les différentes classes sont au travail, chacune dans son secteur avec un guide qui dispense son enseignement avec méthode. L'ambiance est naturellement au travail; des questions techniques se posent, puis se discutent. Le début de la semaine est consacré à l'enseignement: instruction rocher et glace alternée de théories et d'applications sur le sauvetage en montagne et les soins aux blessés. Chacun suit avec intérêt puis s'exécute plusieurs fois jusqu'à ce que la matière soit assimilée. L'enseignement est clair, simple et précis, il est complet car il est donné par de véritables pédagogues qui ne se contentent pas dans la pure technique, mais abordent volontiers différents problèmes relatifs au comportement à avoir dans telle ou telle situation. Pour illustrer cet enseignement, des moyens audio-visuels nous sont mis à disposition; c'est ainsi que nous avons utilisé un épidiastroscope et un appareil de cinéma.

Puis déjà se réalisent les premières courses où nous pouvons passer à l'application de nos connaissances de la montagne. Le beau temps se maintient si bien qu'il nous est possible d'escalader tous les sommets environnants: Dührenhorn: Face nord du Nadelhorn — Stecknadelhorn — Balfrin — Grand et petit Biggerhorn.

A chaque course et à tour de rôle, chaque candidat doit donner une leçon d'application; il a la possibilité de faire valoir entièrement ses aptitudes, toujours sous la surveillance d'un guide. Ainsi chacun a eu l'occasion de s'exercer comme chef de cordée dans la glace ou sur le rocher et d'apprécier pleinement la montagne.

Comme toute instruction dispensée doit être vérifiée, c'est par des examens que le cours a pratiquement pris fin. Différents parcours, étudiés pour la circonstance, ont été effectués par tous les candidats, qui ont été ensuite qualifiés selon les résultats obtenus.

C'est avec un programme parfaitement tenu, des courses intéressantes, un directeur de cours et des collaborateurs dynamiques et compétents que le cours se termine trop tôt, et comme il a commencé, dans une excellente ambiance et par un temps exceptionnel. Antille Eugène

Les lauréats de Macolin très demandés à l'étranger

Les demandes de maîtres ou maîtresses de sport diplômés de l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin affluent en nombre toujours croissant, surtout depuis l'étranger. Or, si plusieurs diplômés de Macolin préfèrent déployer leur activité en Suisse (notamment auprès d'instituts d'éducation, de communes, etc.) d'autres désirent parfaire leurs connaissances à l'étranger, imitant en cela l'exemple fourni par une quarantaine de leurs prédécesseurs. Non seulement les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie, mais de nombreux pays d'Amérique du Sud et du Nord (rappelons qu'au Canada a été fondée une «amicale des anciens de Macolin») désirent engager des jeunes maîtres de sport des deux sexes possédant le diplôme de notre EFGS.

Chez nous

Ce que j'attends du sport

Est-ce que j'idéalise trop, mais le sport, pour moi, devrait avant tout contribuer à l'épanouissement de la personnalité d'un individu, en partie du moins. Le sport doit être pratiqué dans le but de faire remplir certaines tâches à divers organismes du corps pour que l'individu garde durant toute sa vie les éléments naturels dont il a été pourvu à sa naissance. Prenons l'exemple d'un gosse de huit ans! Il est fort, souple, infatigable. Il se permet des «exploits» qui font dresser les cheveux de ses parents. Pourquoi? Eh bien parce qu'il obéit à certaines lois physiques et héréditaires qui pourraient être un instinct (n'importe lequel) et que l'on retrouve chez les peuplades dites «primitives». Le sport donc, en premier lieu, est un épanouissement du corps.

Mais le sport n'est pas seulement «physique»; il est aussi «moral» et peut-être bien «mental». Il doit y avoir une communion entre ce physique et ce moral. On peut franchir 2 mètres 30 en hauteur ou courir 100 mètres en 9''9 sans pour cela se considérer comme une vedette, un phénomène, un monstre sacré, un être supérieur. Le vrai sportif, à mes yeux, est un exemple qui essaie de propulser la jeunesse en général vers l'estime du sport qu'il pratique.

Le sport d'équipe est l'occasion d'une communion, car l'équipe devrait former un tout. Son existence, sa survie, demandent un énorme sacrifice: faire passer ses intérêts personnels après les autres, lutter dans le même sens, viser le même but, et cela sans arrière-pensées. Le sport d'équipe devrait aboutir à ce que les joueurs acceptent leurs camarades tels qu'ils sont et non point, sous prétexte d'émulation, participer à un concours interne permanent pour se faire une place au soleil aux yeux de l'entraîneur ou d'autres dirigeants.

Le sport enfin doit être une joie, et non pas une corvée, et cela comme chaque activité de l'individu. Ce n'est certes pas toujours facile. Il faut souvent chercher longtemps. Et c'est pour cela qu'il y a des vieillards de quinze ans et des jeunes de quatre-vingts ans.

J'ai moi-même trouvé dans le sport, pratiqué en solitaire ou en équipe, un complément à ma «personnalité» au même titre que le rêve, la responsabilité, les connaissances «intellectuelles» et surtout la joie de vivre. Par exemple, j'ai toujours été heureux sur un vélo... même quand j'avais les larmes aux yeux après 250 kilomètres de route.

«Tribune de Lausanne Le Matin» par Bernard Chappuis

Les rameurs romands à la recherche de 1 600 000 francs pour équiper le Centre national d'entraînement de Barberêche

Le lac de Schiffenen est d'abord l'œuvre des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF). Il fournit de l'électricité par l'intermédiaire de la centrale placée au pied du barrage. Voilà ce qu'en dirait un manuel de géographie. Les livres d'histoire préciseront peut-être un jour que sur ce lac se déroulèrent les championnats du monde d'aviron en 19...

On n'en est pas encore là, hélas. Mais l'affaire semble bien partie: les responsables de l'ACALLSR envisagent de faire de ce plan d'eau un centre national d'aviron. Et ils ont toutes les raisons d'espérer voir leur projet aboutir si l'on considère les multiples avantages que présente le lac de Schiffenen.

Au départ, le fait que la Suisse manque cruellement de bassins fermés pour la pratique de l'aviron. On ne peut compter sur le Rotsee, son utilisation étant limitée par ses propriétaires. En effet, le Heimatschutz et le quartier du Maihof à Lucerne se sont entendus pour interdire la circulation des canots à moteur, sauf le samedi et cas exceptionnels. On ne peut donc envisager des cours d'entraînement ou des stages prolongés sur

ce bassin. Ses abords immédiats ne peuvent non plus se prêter au cross-country, complément indispensable de la mise en train.

De la place pour tout le monde

Or, on veut faire d'abord de Schifflenen un centre d'entraînement, le «Centre national d'entraînement de Barberêche» (restons Romands). Là intervient le premier atout: on peut entraîner un grand nombre d'équipages sans tourner en rond, sans se gêner mutuellement. Les canots à moteur pourront circuler à n'importe quel moment. Seule leur vitesse est limitée à 15 km à l'heure, sauf au moment des régates (n'oublions pas qu'un «huit» atteint plus de 20 km/h.).

Le projet d'aménagement a été accepté par les propriétaires (EEF) avec un droit de superficie valable trente ans. Les autorités de Barberêche, dont dépend Pensier, ont donné carte blanche. Le département des forêts et des vignes, chasse et pêche de l'Etat de Fribourg a accepté le descriptif. Les pêcheurs, consultés, se sont juste opposés à un balisage permanent. La FSSA et la FISA appuient complètement le projet. Tout semble donc aller pour le mieux... Reste à trouver l'argent, nerf de toute entreprise.

La première étape, dévisée à un million, prévoit la construction d'une maison des régates, d'un parc à voitures et à bateaux et de pontons d'embarquement à Pensier, ainsi que l'aménagement d'une estacade de départ à la hauteur de Düdingen (Guin). C'est cette dernière qui présente le problème le plus important. Elle doit pouvoir se monter et se démonter rapidement d'une part et, d'autre part, s'adapter au niveau des eaux qui varient au maximum d'un mètre.

Le balisage n'est pas compté dans cette première étape. Les promoteurs ont prévu le système Albano, qui comprend des flotteurs semblables à ceux délimitant les couloirs dans les compétitions de natation. Enlevé ou posé en deux jours, ce système revient à près de 50 000 francs. On ne peut envisager le balisage aérien que dans un futur assez éloigné, les abords et la largeur du bassin présentant de grandes difficultés.

Exigences internationales

La deuxième et la troisième étape, dévisées respectivement à 250 000 et 360 000 francs, comprennent l'installation d'une tour d'arrivée, d'une salle de presse, d'une cabine de reportages, de passages couverts et de tribunes flottantes. Les promoteurs ont abandonné la mise en place de voiles anti-solaires (protection des bateaux) pour des raisons de sécurité.

Le but de ces installations perfectionnées est de répondre aux exigences de la FISA régissant les régates internationales et les championnats juniors. L'article 4 b du Code des courses édicte en effet des règles très précises en ce qui concerne la longueur, la largeur, la profondeur du bassin, les installations de départ et la désignation du vainqueur. L'article en question précise qu'il faudra une photo d'arrivée. L'ACALLSR va plus loin: pour éviter toute contestation, le signal de départ sera enregistré sur bande magnétique, supprimant ainsi les différences inévitables d'intonation et de temps entre chaque juge. Pour répondre à l'article 4 a permettant l'organisation de championnats du monde, d'Europe ou de Jeux olympiques, il manque un balisage aérien qui n'ira pas. On l'a vu, sans difficultés majeures et des haut-parleurs de départ. Mais cela, c'est une autre histoire...

A l'abri des vents

Il faut relever à l'actif du lac de Schifflenen un dernier atout d'une importance vitale pour le déroulement des courses: sa situation géographique et ses abords le mettent à l'abri des airs. On peut pratiquement parler de bassin fermé. Même par forte bise, nous ont assuré les promoteurs, le bassin ne se couvre que de légers friselis peu importants.

Reste le financement. L'ACALLSR à songer au Sport-Toto, à la fondation pour l'aide sportive suisse et à l'ANEP... Mais, surtout, elle songe à lancer une souscription nationale auprès des entreprises privées, accordant ainsi des parts sociales sur les installations aux souscripteurs.

«Feuille d'Avis de Lausanne»

De nouveau la Coupe !

L'assemblée des délégués de la Ligue suisse de hockey sur glace, à Berne, a décidé d'organiser à nouveau la Coupe de Suisse, qui avait été mise sur pied pour la dernière fois au cours de la saison 1965-66. La décision a été prise à l'unanimité. L'épreuve se jouera après la fin du championnat, entre le 29 janvier et le 11 mars 1972. La formule sera la même que celle des coupes d'Europe de football: matches aller et retour, buts marqués à l'extérieur déterminants en cas d'égalité. Les équipes de Ligue nationale A ne feront leur entrée en lice qu'au deuxième tour. Le calendrier de la Coupe sera le suivant: Premier tour: samedi 29 janvier et mardi 1er février. — Deuxième tour (huitièmes de finale): samedi 5 février et mardi 8 février. — Troisième tour (quarts de finale): samedi 12 février et samedi 19 février. — Quatrième tour (demi-finales): samedi 26 février et samedi 4 mars. — Final: le 11 mars sur une patinoire neutre à désigner.

«Tribune de Genève»

Ailleurs

La tête et les jambes

Rien n'avait été négligé pour calmer les nerfs de pur-sang des athlètes français qui disputaient les championnats d'Europe à Helsinki.

Jusqu'alors, l'équipe de France emmenait avec elle un médecin généraliste, un kinésithérapeute et un diététicien. Cette année, l'entraîneur Robert Bobin s'est assuré, en outre, les services d'un psychiatre: le Dr Dominique Sotty, 31 ans, en dernière année d'internat à l'hôpital de Moulins-Yzeure. Le jeune médecin, au visage de play-boy discret a mis à profit quatre mois de congé sans solde pour sonder le psychisme des athlètes en stage au centre préolympique de Vittel.

Il ne s'agit pas encore de soumettre les sauteurs et les coureurs de fond à des analyses en règle. Simplement, chaque jour pendant le stage de préparation à Helsinki, le Dr Sotty, vêtu d'un tee-shirt et d'un pantalon de toile, s'entretenait individuellement avec les athlètes pendant vingt minutes dans le salon du Grand-Hôtel.

Son arrivée n'a pas précisément déchaîné l'enthousiasme. Sur les soixante-dix coureurs, lanceurs et sauteurs de l'équipe de France, vingt seulement sont allés se confier à lui. Les autres se méfient. Ils «n'y croient pas».

Aumônier. Parmi ceux qui ont refusé, le sauteur à la perche François Tracanelli explique: «Moi, pour découvrir mes maladies mentales, j'ai besoin d'amis, j'ai besoin d'un entraîneur. Pas d'un monsieur qui prétend me découvrir en vingt minutes.»

Quant à Jocelyn Delecour, ex-corecordman du 4 x 100 m, il est franchement hostile à la présence d'un psychiatre dans les vestiaires du stade. Il bougonne: «Avant on ne connaissait pas ces gens-là et on courait quand même.»

Henri Elliot, champion de France du saut en hauteur, n'est pas contre, lui. «Ce que je crains le plus pendant l'entraînement, c'est la routine. Il y a déjà un aumônier dans l'équipe (le père Floquet). Alors pourquoi pas aussi un psychologue? Il serait peut-être utile...»

Il y a aussi, pour beaucoup, des craintes, des superstitions (shorts féminins, pendentifs miracles, geste magique sur la ligne de départ...) qui brisent le moral des champions. Et puis, à la veille des compétitions, au comble de la tension nerveuse, les athlètes souffrent de l'éloignement de leur famille. On se souvient du scandale provoqué par Wadoux à Mexico, quand il avait boudé le village olympique pour s'installer en ville avec sa femme.

Sorciers. Le Dr Sotty est là pour réduire les superstitions comme des fractures et mettre du baume sur les plaies affectives. Toutefois, il n'est pas certain qu'il puisse aller au bout de sa mission. Curieusement, ceux-là mêmes — les entraîneurs — qui ont sollicité son concours commencent à avoir des remords d'apprentis sorciers. Les athlètes, c'est leur bien. Ce sont leurs enfants. L'idée que leurs champions pourraient échapper à leur affectueuse tyrannie pour tomber sous la coupe du médecin des âmes les inquiète. «Le psychiatre ne doit pas toucher aux athlètes, mais uniquement répondre à nos questions», déclare sèchement Albert Rivet, qui entraîne les lanceurs.

En tout cas, la semaine dernière à Helsinki, pour Pani, Echevin, Metz, Tracanelli et Sylvie Telliez, tous victimes de claquages ou de déchirures musculaires, si la «tête» a tenu, ce sont les jambes qui ont lâché.

par Jean-Claude Buguin «L'Express»

Le Canada durcit sa position

Les dirigeants du hockey sur glace canadien ont refusé une invitation du président de la Ligue internationale, M. John Bunny Ahearne, de revenir à la compétition internationale sur une base limitée. La décision a été officiellement annoncée par le président de l'Association canadienne de hockey amateur, M. Joseph Kryczka, à l'issue d'une rencontre avec M. Ahearne.

La proposition de la Ligue internationale prévoyait la participation d'une équipe canadienne comprenant des professionnels à une série de matches hors concours, sanctionnés par la Ligue internationale, contre des équipes européennes, cet automne, et l'inscription d'une équipe amateur dans le Groupe B du Championnat du monde 1972.

Expliquant ce refus, M. Kryczka a déclaré: «Le Canada ne peut toujours pas utiliser ses meilleurs joueurs dans les tournois mondiaux.»

On se souvient qu'après s'être retirée de toute compétition internationale en janvier 1970, parce que la Ligue internationale lui interdisait d'aligner des professionnels dans son équipe nationale pour les Championnats du monde, la Fédération canadienne avait décidé, à la fin du mois dernier, d'autoriser à nouveau toutes les formations canadiennes, à l'exception toutefois de l'équipe nationale, à rencontrer en Europe des équipes d'un niveau semblable.

«Tribune de Genève»